

tants, qu'il n'y a pas de système de vidange connu qui offre moins d'inconvénients pour la salubrité publique.

Des amendements sont présentés et votés, le premier par 15 voix contre 10, le second à l'unanimité. Ces amendements sont les suivants :

1°. "La ville de Paris devra poursuivre l'étude de l'établissement de canalisations fermées pour l'évacuation des vidanges.

"Signé ; Riche, Junfleisch, Arm. Gautier, Arm. Goubaux et Lagneau."

"2° Pour donner au nouveau système d'assainissement toute sa valeur, il est indispensable :

"1°. D'en hâter l'application intégrale ;

"2°. D'augmenter, dans le plus bref délai possible les surfaces d'épandage qui sont actuellement restreintes, même après l'adjonction des terrains d'Achères ;

3°. D'amener d'urgence dans Paris les eaux potables des sources nouvellement acquises par la ville.

"Signé : Trélat, Levraud, Hétier, Michel Lévy, Proust et Olivier."

(*Bulletin Médical*—Paris)

\* \* \*

Le Dr Du Mesnil n'est pas de l'avis du Conseil d'Hygiène de la Seine en ce qui concerne le "tout à l'égout." Pour lui, les égouts de Paris ne sont pas construits pour l'application du "tout à l'égout" les pentes sont insuffisantes, et il y a séjour des vases dans les égouts. Lors du "tout à l'égout," les matières fécales séjournant se putréfieront, et nous verrons apparaître les maladies zymotiques en plus grand nombre qu'aujourd'hui. D'après M. Humblot lui-même—(c'est l'ingénieur du service des égouts), il faudrait alors, pour améliorer et compléter le réseau d'égout

faire une dépense de 45 millions de francs.

En outre l'eau est en quantité insuffisante pour procéder au lavage des égouts. Le Dr Du Mesnil conclut ainsi :

"Paris est plus frappé que beaucoup d'autres grandes villes de l'Europe par certaines maladies épidémiques, et il se confirme de jour en jour que la pratique clandestine de l'envoi des matières de vidanges dans de mauvais égouts, l'insuffisance en quantité et parfois en qualité des eaux livrées à la consommation, sont les facteurs les plus importants de la mortalité occasionnée par les maladies zymotiques." (*Bulletin Médical*—Paris.)

Le Dr Du Mesnil est un peu dans le vrai ; mais on ne doit pas oublier que si ses critiques sont justes, il n'en est pas moins certain que les fosses mobiles et les fosses fixes sont contraires à l'Hygiène. On doit donc les supprimer. Le dilemme qui se pose alors est le suivant : ou le tout à l'égout avec un réseau convenable, ou une canalisation spéciale pour les vidanges.

Que l'on choisisse le système le plus économique, mais que Paris, la ville Lumière, ne reste pas plus longtemps avec ses immondes fosses.

\* \* \*

Dans la séance du 20 février 1888, du comité consultatif d'Hygiène publique de France, le Dr Napias a lu son rapport sur le saturnisme dans le département de la Seine.

Le nombre des ouvriers maniant le plomb et ses dérivés dans le département de la Seine peut être estimé à 20 000 environ. D'autre part, le nombre des ouvriers admis dans les hôpitaux pour accidents saturnins, qui était, en moyenne, de 552 par an, de 1876 à 1880, a diminué de près de moitié de 1884 à 1886.